

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE L'AMARON ET SON PÈLERINAGE DU 1^{ER} JUIN

C'est entre Luberon et Ventoux, en bordure de l'ancien chemin allant de Saint-Christol à Apt, à 1095 m d'altitude, sur un épaulement dénudé prolongeant la pente Nord du Mont Saint-Pierre, que fut édifïée la modeste chapelle de Notre-Dame de l'Amaron.

On l'aperçoit de fort loin, se détachant sur l'horizon et, cette situation particulière, cet isolement, d'abord retiennent l'attention et suscitent des descriptions empreintes d'émotion. « Face à l'immense Plateau d'Albion, dans une solitude balayée par le vent, au milieu de vastes étendues de lavande et de bois, se dresse l'émouvante et pauvre chapelle... »¹. C'est ainsi que la voit Guy Barruol. Et, Marie Mauron, qui si souvent est venue à Lagarde, note l'accord évident entre la chapelle, les gens et le pays. « Au point culminant du Plateau, écrit-elle, s'élève la Chapelle de l'Amaron, qui protège de toute grêle, celle du ciel et celle du malheur. Dont l'esprit résiste à la ruine, et sa perfection y suffit, troublant le pieux, exaltant l'artiste par l'immense horizon que, surpris, de là on découvre »². De son chevet, en effet, la vue s'étend, sans rencontrer d'obstacle, du proche Ventoux aux montagnes des Baronnies qui s'étagent au Nord, puis à la montagne de Lure contre laquelle vient buter le vaste Plateau, avec ses cultures enserrées de forêts et

1. Guy BARRUOL, *Provence Romane T. II*, La Pierre qui Vire, 1977, p. 338-339.

2. Marie MAURON, *Le Dieu Ventoux*, Saint-Rémy, 1975, p. 49.

ses villages épars : Le Revest, Saint-Trinit, Ferrassières... Vers l'Est, ce sont les sommets du Cousson, du Cheval Blanc et le Plateau de Valensole.

Et, à l'arrière-plan, cet impressionnant panorama s'achève en apothéose sur la chaîne des Alpes qui, du Mont-Blanc à la Méditerranée, déroule en toutes saisons la splendeur de ses neiges et le reflet de ses glaciers.

Il est cependant peu probable que ce soit l'agrément du paysage qui ait déterminé le choix de l'endroit où fut bâtie cette chapelle.

A Saint-Christol, une légende rapporte que les habitants, voyant chaque nuit une lumière descendre du sommet du mont Saint-Pierre et s'arrêter là, pensèrent qu'il s'agissait d'un signe céleste et qu'ils devaient, en ce lieu, édifier une église³. Il est plus raisonnable de penser que la chapelle a été établie à un col, au bord de l'important chemin allant d'Apt – par Lagarde, Saint-Christol, le Revest et le Col du Négron –, vers le Dauphiné, de manière à offrir un abri aux voyageurs ou pèlerins en difficulté.

En tous cas, elle est là depuis fort longtemps, puisque M. Jean Barruol la trouve mentionnée, en 1031, dans une donation faite par Guillaume d'Agoult-Simiane à l'abbaye de Saint-Victor, et constate que « Amaron » n'est pas le nom de la chapelle, mais bien celui de la montagne sur laquelle elle est établie⁴. Découverte fort importante puisqu'elle révèle le nom primitif de toute une montagne qui, faute de mieux, est désignée sous le nom de « Monts de Vaucluse » et, face au Luberon, domine au Nord les vallées du Calavon et de la Doua⁵. Ce nom, Amaron, d'origine pré-romaine, trouve sa place dans une toponymie qui nous est familière : Albion, Luberon, Sisteron, Sèderon, Banon, etc.

La chapelle de l'Amaron est donc au moins du XI^e siècle, ce qui la place parmi les plus anciennes de la région. D'autant que la date de cette donation, 1031, n'est pas celle de sa construction qui, elle, peut fort bien remonter au X^e siècle. On sait aussi qu'en 1274 l'église de l'Amaron avait un prieur, ce qui montre son importance⁶.

Seule la partie orientale du bâtiment, soit l'abside romane et une partie de la nef, est d'origine. La chapelle primitive a été réparée et en partie reconstruite à plusieurs reprises. Dotée d'un vaste auvent qui prolonge la nef, elle est une halte commode sur un itinéraire de montagne fréquenté et exposé

3. F. MARTIN, Monographie de Saint-Christol, ms, 1911, p. 12.

4. *Cartulaire de Saint-Victor*, charte 425, 1031, (« *ecclesia Sancte Marie que est in Amarone monte* »).

5. Jean BARRUOL, « Le Mont Amaron ou la montagne sans nom », dans *Annales des Basses-Alpes*, n° 198, T. XXXIII, 1954, p. 18-19.

6. Jean et Guy BARRUOL, Pierre MARTEL, « Le Pays d'Apt », dans *Alpes de Lumière*, n° 32, 1964, p. 80-81.

aux intempéries. Ainsi, vers 1630, les habitants du Revest se rendant à pied en pèlerinage à Apt, suivent cette ancienne voie. Ils passent par Saint-Christol, Notre-Dame de l'Amaron, Lagarde, s'arrêtent pour se restaurer au pied de la montagne, au prieuré de Saint-Julien, puis continuent jusqu'à Sainte-Anne d'Apt. Au retour, ils empruntent le même chemin⁷.

Comme bien d'autres, la chapelle de l'Amaron est laissée à l'abandon. Au XVII^e siècle, elle est dégradée, une partie de sa nef effondrée, et ne serait bientôt plus qu'une ruine, si dans la région, le culte marial ne connaissait un brusque renouveau, à la suite des nombreux miracles qui se produisent, de 1663 à 1665, à Notre-Dame de Lumières⁸. En Haute-Provence surtout, les églises dédiées à la Vierge sont remises en état pour accueillir les fidèles devenus nombreux. Et, c'est ainsi que la chapelle de l'Amaron, restaurée en 1667, peut reprendre son rôle de lieu d'accueil et de prière.

Ce n'est qu'à une époque relativement tardive, en 1728, que le pèlerinage voit le jour, dans les circonstances que voici :

Le 11 avril 1728, ayant obtenu l'autorisation de Michel Julien, lieutenant de juge, les consuls modernes, Augustin Moutte et Antoine Castor, réunissent les 18 membres du conseil de la communauté de Saint-Christol. Et, ils leur proposent : « de faire un veu à Notre-Dame de Lamaron, au terroir de la Garde, à raison des grêles fréquentes dont cette pauvre paroisse est affligée presque tous les ans ».

Le conseil adopte le vœu à l'unanimité, et décide de « demander la permission, de la part de la communauté, à Monseigneur l'Evêque, de faire une procession générale tous les ans, le premier du mois de Juin, à la chapelle de Notre-Dame de Lamaron, jour dédié au Cœur de Marie. A laquelle Chapelle, on chantera une grande messe. Et la Communauté fera offrir par les Consuls, deux cierges de demy-livre pièce, lesquels brûleront tout le temps de la messe. De demander aussi l'autorisation de donner au retour de la procession la bénédiction du Saint-Sacrement, et de faire ce jour-là, feste chaumable dans la paroisse, et à perpétuité ». Le « gréffier Rouman », fait aussitôt une copie de la délibération, et M. le Vicaire est chargé d'aller soumettre celle-ci à l'évêque d'Apt.

Le 13 avril 1728, l'évêque d'Apt, Jean-Baptiste de Vaccon, « approuve le veu de la Communauté de St-Cristol » et signe le document qui est, dès son retour, relié au côté de l'original, dans le registre des délibérations où les deux documents figurent toujours⁹.

7. Lettre de Jean Barraol à l'auteur, 1978.

8. M. DEVES O.M.I., *Notre-Dame de Lumières*, Marseille, 1939.

9. A.C. Saint-Christol-d'Albion.

Depuis, le pèlerinage se déroule chaque 1^{er} Juin de la manière suivante :

Les pèlerins se réunissent à l'église de Saint-Christol, où, dans la nef, du côté de Lagarde, un vitrail est consacré à Notre-Dame de l'Amaron. Puis, par l'ancien chemin qui monte à travers les Ubacs, portant la statue de la Vierge, ils s'acheminent vers la chapelle.

Le début du parcours est agréable. On descend dans un large vallon. Mais bientôt les pierres roulent sous les pas. La montée devient rude. En trois kilomètres à peine, on passe de 850 m à 1100 m d'altitude, avec tout juste quelques arbres où s'abriter, vers la Seuille, à mi-parcours. Les pèlerins, qui portent la statue relativement lourde de Notre-Dame, doivent se relayer souvent. Les femmes et les jeunes filles sont admises parmi les porteurs, parce que cela est considéré comme un honneur. Elles cèdent cependant leur place aux hommes dans les passages les plus rudes.

Dès que la procession arrive à la chapelle, la statue de Notre-Dame est placée près du chœur, sur des consoles métalliques prévues à cet effet.

Les pèlerins reprennent leur souffle, attendent de ne plus être en sueur, et achètent une quantité étonnante de cierges qui bientôt illuminent, embrasent l'humble chapelle. Quelques-uns en glissent un ou deux sous leur veston : ils les rapporteront à la maison pour les allumer en cas de malheur.

La messe peut commencer. Elle se déroule dans une atmosphère recueillie et familière, car c'est tout un pays, uni par des liens de parenté, d'amitié ou de voisinage, qui se retrouve là assemblé.

La chapelle est trop petite pour contenir tout le monde. Les femmes occupent la nef, les hommes sont debout au fond, sous l'auvent et encore autour de la chapelle, d'où leur parviennent les cantiques chantés à pleine voix.

La messe achevée, tous bavardent, profitent de cette occasion pour échanger des nouvelles, et manger les traditionnels « brassadèu », faits en jetant un anneau de pâte dans un chaudron d'eau bouillante, que pendant des années le boulanger de Saint-Christol confectionnait pour l'occasion, et qu'il présentait là, sur un linge d'une éclatante blancheur.

Après ce moment de détente, la procession se reforme et prend le chemin du retour. En tête les enfants de chœur portant la Croix, puis vient le prêtre, ensuite les pèlerins et, parmi eux, ceux qui portent sur leurs épaules la statue de Notre-Dame.

Mais, parvenue à la limite des communes de Saint-Christol et de Lagarde, à 200 mètres à peine de la chapelle, la statue est posée à terre, les pèlerins entourent le prêtre et, dans un impressionnant recueillement, face à l'immense horizon de montagnes, a lieu la bénédiction des récoltes.

On retrouve dans le pèlerinage à Notre-Dame de l'Amaron les caractéristiques communes aux processions des Alpes qui ont lieu un jour déterminé, toujours à la fin du printemps, ou en été, et qui comportent obligatoirement un arrêt pour bénir les troupeaux ou les récoltes¹⁰. Lorsque le parcours implique un repas pris en commun, celui-ci est peu abondant, à l'Amaron les pèlerins se contentent de quelques « brassadèu ». Cela contraste avec les agapes auxquelles donnent lieu certains pèlerinages de plaine, tels ceux de Sainte-Radegonde ou de Saint-Martian.

Dans ces processions de montagne, il est obligatoire que les participants fournissent un effort, c'est pourquoi le parcours, bien que restant accessible aux femmes et aux enfants, est toujours difficile, notamment en raison de la différence d'altitude entre le départ et l'arrivée.

A Notre-Dame de l'Amaron, on constate à ce propos une lente et curieuse évolution. Les habitants du pays considèrent que ceux qui peuvent monter par l'ancien chemin, et porter la statue en se relayant, représentent, en quelque sorte, la population toute entière. Comme s'il suffisait qu'une « délégation », certes aussi nombreuse que possible, perpétue le pèlerinage d'autrefois, pour que le vœu initial soit respecté. A condition toutefois que la statue soit effectivement portée et qu'elle soit accompagnée de la croix et du prêtre. Lorsque la statue de la Vierge et le groupe essentiel qui l'accompagne paraissent dans la montée, en vue de la chapelle, les nombreux fidèles qui les attendaient vont à la rencontre de la procession, pour s'y intégrer et marquer ainsi qu'ils participent bien au rite et au pèlerinage.

Au XVIII^e siècle, au moment où les habitants décident d'implorer la protection de Notre-Dame de l'Amaron, la population de Saint-Christol est, à quelques exceptions près, paysanne. La vie de la communauté, liée directement aux récoltes, oscille entre abondance et pénurie, suivant que les conditions climatiques sont favorables ou non. En dehors des variations inévitables et admises, le paysan craint les imprévus, telles les invasions d'insectes, les gelées du printemps, la sécheresse. Mais le fléau le plus redouté est la grêle. Et c'est bien pourquoi le vœu adressé par les habitants à Notre-Dame de l'Amaron était qu'elle les protège de la grêle « qui afflige leur pauvre paroisse », et de la grêle seulement.

A Lagarde, celui qui voyait surgir à l'horizon un orage enveloppé de redoutables nuées jaunes, courait tirer la cloche de Notre-Dame de l'Amaron. En de nombreux endroits, et plus particulièrement dans les Alpes, on sonnait les cloches à toute volée, ce qui « dissipait inmanquablement » les orages. A la Bâtie-Montsaléon, cette pratique fut abandonnée après que l'évêque ait été foudroyé dans le clocher¹¹. De même, à Revest-

10. Arnold VAN GENNEP, *Les Hautes-Alpes Traditionnelles*, T. II, Voreppe, 1990, p. 59.

11. Arnold VAN GENNEP, *op. cit.*, p. 59.

des-Brousses, village des Basses-Alpes où, le 19 juillet 1874, Mathieu Rambaud, âgé de 64 ans, « trouva la mort, foudroyé par l'orage, alors qu'il sonnait le tocsin pour écarter la grêle »¹².

On comprend que les habitants du Plateau qui portent sur leurs épaules la Vierge de l'Amaron, « protectrice des récoltes », tout au long du chemin pierreux, chantent avec ferveur les cantiques dans lesquels la même prière revient avec insistance :

« Bénis nos champs et nos moissons »

« De la grelo la recordo preservaras

Se metten sous ta tutella,

Emai li terra, emai li blad »

« Que tes royales mains des effluves célestes

Répendent les bienfaits sur nos épis naissants ».

Et encore, lors de la bénédiction des récoltes :

« Préserve nos champs de la grêle,

Nous avons confiance en toi ».¹³

Comme en bien des endroits, les pèlerins qui viennent le 1^{er} juin à Notre-Dame de l'Amaron sont de moins en moins nombreux, et beaucoup s'y rendent directement en voiture, par la nouvelle route. Il y a une trentaine d'années, on pouvait compter 3 à 400 pèlerins. Cette année, la petite chapelle n'en contenait plus que 85. Il était toutefois réconfortant de constater que le maire de Saint-Christol, comme chaque 1^{er} juin était là, et témoignait par sa présence que le vœu des habitants et des anciens consuls est bien à perpétuité.

Elie Marcel GAILLARD

12. Lettre de Guy Rambaud à l'auteur, 1994.

13. Cantiques communiqués par Mlle Marie AUMAGI, Saint-Christol, 1979.